

LICENCE PRO.



Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés
95% de réussite
en moyenne

Contact
licencepro.deg@contact.univ-angers.fr

**Responsable
de la formation**
Anne DOBIGNY-REVERSO
anne.dobigny-reverso@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/droit

MÉTIERS DU NOTARIAT

— Objectifs

La spécialité « Métiers du notariat » a pour objectif de former des collaborateurs des études de notaires, et plus particulièrement des rédacteurs d'actes.

Associant la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers et la Chambre interdépartementale des notaires, l'objectif de cette formation est de répondre aux besoins spécifiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de la profession notariale.

À cet effet, elle a été conçue en concertation avec les milieux professionnels et pour répondre à leurs demandes en matière de formation et de recrutement.

Ses deux objectifs principaux sont les suivants :

- procurer aux étudiants **une formation juridique solide dans les matières notariales** ;
- sensibiliser les étudiants à **une pratique professionnelle** leur permettant d'être opérationnels en qualité d'assistant technicien, rédacteurs d'actes.

— Poursuite d'étude | Insertion professionnelle

Cette formation vise à permettre aux étudiants titulaires d'un Bac+2 (BTS « notariat », DUT carrières juridiques, Licence 2 droit...) de recevoir une formation complémentaire d'une année afin de trouver rapidement un débouché professionnel, notamment en tant que **assistant technicien, rédacteurs d'actes**.

Elle constitue également une passerelle pour les étudiants qui envisageraient par la suite de s'orienter vers une **quatrième année d'études** que dispensent les IMN, **pour obtenir un diplôme professionnel de rédacteur spécialisé**.

À la marge des métiers traditionnels du notariat, les titulaires pourront également intégrer d'autres professions telles que celles d'**agent immobilier**, de **conseil en gestion de patrimoine en secteur bancaire** ou exerçant à **titre individuel**...

— Public visé

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 :
BTS « notariat », DUT carrières juridiques, Licence 2 droit...
- Soit être professionnel justifiant de trois ans d'expérience en tant que collaborateur de notaire, validée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Dans tous les cas, une sélection est organisée à l'entrée de la licence professionnelle : sélection sur dossier d'admission.

— Programme

Semestre 5 :

Unité 1 - Droit privé immobilier

Droit des contrats spéciaux 1
Droit des contrats spéciaux 2
Sûreté immobilières et publicité foncière
Droit de la construction

Unité 2 - Droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille

Droit des personnes et de la famille
Droit des régimes matrimoniaux

Unité 3 - Outils des professionnels

Pratique professionnelle
Information et documentation

Unité 4 - Projet tutoré

Projet tutoré - soutenance

Semestre 6 :

Unité 5 - Droit public immobilier

Droit de l'urbanisme 1
Droit de l'urbanisme 2
Fiscalité notariale (Droit fiscal)

Unité 6 - Droit du patrimoine privé et professionnel

Droit commercial et des sociétés
Droit des biens

Unité 7 - Droit patrimonial de la famille

Droit des successions
Droit des libéralités

Unité 8 - Environnement du professionnel

Anglais
Déontologie
Comptabilité

Unité 9 - Stage

Stage - soutenance de rapport de stage

— Contenu de la formation

La formation est assurée à la fois par des enseignants-chercheurs et des professionnels des métiers du notariat. Elle se déroule sur le site de la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers.

Elle consiste en 470 h d'enseignement, 130 h de projet tuteuré et un stage obligatoire de 3 mois au second semestre (avril à juin).